

A C B

La lettre

Association de Culture Berbère Paris

Avril 2021



1871
L'autre combat
pour la liberté

Lire page 3

Commémoration de la Commune

Kabyles et Communards ensemble « contre l'oppression »



Louise Michel



Cheikh Azziz El Haddad



Eugène Mourot chez qui s'est éteint Azziz El Haddad

En 1871, quarante et un ans seulement après l'irruption des Français en Algérie et huit ans après la mort de Fadhma N'Soumer, quelques 250 tribus kabyles embrasèrent une partie du pays (voir page 3). La répression condamna nombre de combattants à la déportation en Nouvelle-Calédonie. C'est-là que leur tragique destin croisa celle, non moins cruelle, des vaincus de la Commune. Les descendants des déportés sont aujourd'hui installés non loin de Nouméa. Ils sont des « porteurs de mémoire » comme l'écrit Mehdi Lallaoui¹ : de leurs origines algériennes, ils ont gardé, notamment chez les plus jeunes, un attachement à une langue – en l'occurrence l'arabe ! – et la pratique de l'islam. Un islam éloigné de la fournaise méditerranéenne, où l'observation du jeûne ou de l'aumône s'acquine volontiers avec quelques interdits alimentaires et autre breuvage fermenté.

C'est après un procès de cinquante-six jours, chargés de juger les 212 « grands chefs » de l'insurrection, que commence pour certains le long et douloureux périple qui les conduira, qui comme « transportés » en Guyane française avec les droits communs, qui comme « déportés » (c'est-à-dire reconnus comme politiques) en Nouvelle-Calédonie, qui... à la mort. Avant ils séjourneront dans les geôles françaises à Calvi, Toulon, l'île d'Oléron, l'île de Ré, Quelern... qu'ils partageront avec les communards, lesquels laisseront nombre de témoignages. Entre le 16 octobre 1874 et le 24 janvier 1878, ils seront 110 à être embarqués pour la Nouvelle-Calédonie. Au

cours des différentes traversées, neuf déportés algériens décéderont. Les différents rapports médicaux expliquent ces morts par l'état misérable dans lequel ils se trouvaient à l'embarquement mais aussi par



L'ACB OUVRE LES GUILLEMETS

Mouloud Feraoun
(1913 – 1962)

« En dehors de ses compatriotes, il se familiarisa avec les gens du Nord, partagea leur bière et leur casse-croûte, adopta leur parler, les trouva naïfs et bon enfants. »
(*La Terre et le sang*)





le régime alimentaire de ces musulmans qui « ne boivent ni vin, ni eau de vie, ne mangent ni viande ni lard, refusent tout potage ou plat où entre de la graisse ».

En Nouvelle-Calédonie, à l'île des Pins, ils côtoieront à nouveau les déportés de la Commune avec qui ils entretiendront, de bons rapports mais dont, étrangement, in situ, peu de récits ou de témoignages ne leur sont consacrés. En fait, un seul article paru dans *Le Parisien Illustré*, le journal édité par les communards en Nouvelle-Calédonie, traite des déportés algériens.

Dans ses mémoires, Louise Michel raconte ainsi l'arrivée des Kabyles déportés en décembre 1873 : « Un matin, dans les

premiers temps de la déportation, nous vîmes arriver dans leurs grands burnous blancs, des Arabes (sic) déportés pour s'être, eux aussi, soulevés contre l'oppression. Ces orientaux (sic), emprisonnés loin de leurs tentes et de leurs troupeaux, étaient simples et bons et d'une grande justice. » Anticolonialiste (chose rare à l'époque y compris chez les Communards), elle se lia d'amitié avec les déportés kabyles et leur promit d'aller un jour fouler leur terre algérienne. Et elle tenu promesse ! De décembre à octobre 1904, Louise Michel, en compagnie d'Ernest Girault traversa l'Algérie d'ouest en est où elle donna de nombreuses conférences. Elle avait soixante-quatorze ans. Quelques semaines plus tard, elle s'éteindra, à Marseille, le 9 janvier 1905².

Après l'amnistie partielle du 3 mars 1879, le 11 juillet 1880, une amnistie générale est accordée « à tous les condamnés pour faits relatifs aux insurrections de 1871 et à tous les condamnés pour crimes ou délits relatifs à des faits politiques ». Entre avril 1879 et septembre 1880, les déportés parisiens quittent l'île. En contradiction avec la loi, les Algériens sont maintenus en résidence en Nouvelle-Calédonie. Ce sont d'anciens communards qui seront aux avant-postes du long combat pour l'amnistie (1880-1904). Ils n'ont pas oublié ceux avec qui ils ont partagé la terrible épreuve et dénoncent sans cesse (pétitions, meetings, projets de loi...) l'injustice faite à leurs compagnons d'infortune. En Nouvelle-Calédonie, la situation juridique est intenable comme l'atteste, dès 1877, un courrier de l'amiral et gouverneur Pritzbuev qui reconnaît pouvoir « leur refuser la permission de partir, mais non les en empêcher ». En effet, « les déportés qui ont obtenu remise de

peine de la déportation ont été graciés sous condition de résidence dans la colonie, la légalité de cette mesure semble ne s'appuyer sur aucune sanction ».

L'obligation de résidence sera finalement levée le 1er février 1895 et c'est seulement en 1904 que Mokrani et les derniers chefs seront enfin autorisés à rentrer en Algérie.

Deux hommes, deux personnalités emblématiques, mais éloignées, émergent : Abou Mezrag el Mokrani et Azziz el Haddad, le fils du cheikh de la Rahmaniya. Ces deux figures de proue de ce groupe de déportés connaîtront une destinée bien différente. Tandis que Mokrani accepte de se soumettre et même de soutenir - comme nombre de communards - les troupes françaises qui répriment en 1878 la révolte canaque, Azziz el Haddad - comme Louise Michel - refuse de cautionner la répression. Face à l'injustice, après l'amnistie de 1880, il n'attend pas. Pendant que Mokrani ouvre un magasin, Azziz el Haddad s'enfuit, en avril 1881, via l'Australie. Il s'éteindra à l'âge de 55 ans, le 22 août 1895, chez son ami et compagnon de déportation, le communard Eugène Mourot³, au 45 boulevard de Ménilmontant, en face du cimetière du Père-Lachaise. Ce sont les anciens de la Commune qui se cotisèrent pour faire rapatrier le corps d'Azziz el Haddad en Algérie. Tout un symbole !

1- Les Kabyles du Pacifique, édition Au nom de la Mémoire, Paris, 1999.

2- Voir Clotilde Chauvin, Louise Michel en Algérie. La tournée de conférences de Louise Michel et Ernest Girault en Algérie (octobre-décembre 1904), éditions Libertaires, 162 pages. 15 euros.

3- Né à Nant-le-Grand (Meuse), en 1848, Eugène Mourot fut le secrétaire d'Henri Rochefort. Il est décédé à Paris le 5 mai 1909.

Edition

L'actu de Koukou

Arezki Ait-Larbi pour les éditions Koukou (Alger) informe que quelques-unes de ses publications sont disponibles sur la plateforme Amazon. Il s'agit de Amer Ouali et Said Kaced, *Idir l'éternel* ; Abdallah Aggoune, *Blouse blanche, zone grise, décennie noire* ; Tarik Khider, *L'affaire Khider, un crime d'Etat impuni* ; Sanhadja Akrouf et Patrick Farbiaz, *Algérie la seconde révolution* et Christiane Chaulet Achour et Faika Medjahed, *Viols et filiations*. D'autres titres sont à suivre.

Plus de précisions sur le site: www.koukou-editions.com où « vos remarques, critiques et propositions seront les bienvenues ».

Convergence des luttes

Mouloudji, Louise Michel, Fadhma N'Soumer...

Mouloudji est né en 1922 à Paris. Saïd, son père était né en 1896 dans le village kabyle de Leflaye, du côté de Sidi Aïch et sa mère, Eugénie Roux, bretonne d'origine (Finistère) est née à Paris en 1901. Celui qui fut tout à la fois acteur, chanteur, artiste, écrivain, a aussi chanté quelques chansons de La Commune. En 1970, il participe au double 33 tours collectif intitulé *La Commune en chantant*. Parmi les cinq titres enregistrés par Mouloudji, il faut signaler sa magnifique interprétation de la chanson écrite par Eugène Pottier (1870) « *Quand viendra-t-elle ?* ». Ici la métaphore file entre attente amoureuse et espoir révolutionnaire. Tout comme dans « *Le Temps des Cerises* » écrite par Jean Baptiste Clément en 1871 pour une belle ambulancière croisée du côté de la rue

de la Fontaine-au-roi, en pleine semaine sanglante. Ici encore, entre dépit amoureux et désenchantement révolutionnaire. Plus proche de nous, c'est du côté de la compagnie Manifeste Rien qu'il faut se tourner pour apprécier ce dialogue, cette « *rencontre entre les époques et les cultures* ». Manifeste Rien adapte des œuvres de sciences humaines au théâtre (voir « *La domination masculine* » de Pierre Bourdieu ou « *Chacal, ou la ruse des dominés* » de Tassadit Yacine). Il y eut déjà le spectacle *Louise Michel et le chœur Kabyle*, une lecture concert en l'honneur des « *insoumises* » autour de Louise Michel et de chants kabyles (création de Virginie Aimone et de notre amie Nadia Ammour). Aujourd'hui, dans les vicissitudes de la pandémie, ils travaillent à la produc-

tion d'une nouvelle pièce : « *1871 – Fadhma et Louise, le cri des peuples* » pour illustrer « les mémoires franco-algériennes unies dans un seul même destin ». Ce qui devait être une pièce de théâtre sur Fadhma N'Soumer et Louise Michel, toutes deux nées en 1830, « *affublées du même quolibet de « sorcière » lors de leur procès, et ayant combattu le même ennemi : l'impérialisme français (...) est devenue (...) une œuvre sur l'histoire commune des deux pays* ». Pourtant en ces temps d'emballage mémoriel, « *combien de manifestations ou de livres articuleront l'insurrection parisienne et l'insurrection algérienne ?* » Manifeste rien le fait !

Plus d'infos sur :

<http://manifesterien.com/>

L'insurrection kabyle de 1871

*Il s'agit du plus important soulèvement depuis le débarquement de 1830 .
L'autre combat pour la liberté*

1/ Qu'appelle-t-on la Révolte de Mokrani ?

Il s'agit de l'insurrection kabyle de 1871 (*Un-faq urrumi*, la « guerre du Français ») menée depuis la Kabylie des Bibans ou quelques 250 tribus se soulèvent. Tout commence dès janvier 1871, par des mutineries de spahis. Le 16 mars 1871, le cheikh El Mokrani et son frère Boumezrag, et surtout le cheikh El Haddad, chef de la puissante confrérie des Rahmaniya prennent la direction de l'insurrection.

2/ Pourquoi cette révolte ?

Dans son livre *Les Kabyles du Pacifique*, Mehdi Lallaoui rapporte quatre causes possibles : (1) l'hiver de 1868-1869 provoquent famines et appauvrissement des foyers kabyles ; (2) la promulgation du décret Crémieux de 1870 qui accorde la nationalité française aux Européens et aux juifs d'Algérie ; (3) l'utilisation des spahis dans la guerre contre la Prusse, alors que, par un «*contrat tacite et traditionnel*», ces spahis ne devaient pas quitter leur pays ; (4) la substitution du régime civil au régime militaire marquant la fin des « bureaux arabes ». Ce passage à un régime civil allait coûter cher aux populations locales : une domination accrue des colons et une aggravation de la spoliation des terres.

3/ Pourquoi les Mokrani décident-ils de prendre la tête de l'insurrection ?

Il faut rappeler que la famille Mokrani a offert, dès 1838, ses services à la France et a permis, en 1839, à *Expédition des Portes de fer de réussir*. En 1871, l'opposition entre colons et militaires est au cœur de cette décision. Mohamed Mokrani refuse d'« être l'agent du gouvernement civil ». Cette décision ne manifeste pas une opposition à la présence française : « *Je veux bien me mettre au-dessous d'un sabre, dût-il me trancher la tête, mais au-dessous d'un juif ou d'un commerçant jamais* ». Henri Rochefort dans un article de *La Lanterne* rappelle : « *il songeait si peu de se séparer de la France, que le puissant Mokrani avait équipé à ses frais cinq cents cavaliers, et se préparait à venir combattre à nos côtés [contre la Prusse] lorsqu'on le jeta malgré lui dans l'insurrection* ».

4/ Qui sont les Mokrani ?

Le cheikh El Mokrani et son frère Boumezrag représentent la dynastie des Beni Abbes (branche de la dynastie hafside de Béjaïa). Les Mokrani (du kabyle « *amokrane* », grand, chef) sont les maîtres depuis le XVI^e siècle de la citadelle de la Kalâa au cœur des Bibans et de la région de la Medjana. Dans l'histoire familiale, marquée par une rivalité entre deux branches, c'est le père, Ahmed El Mokrani qui, dans les années 1830, choisit de soutenir la colonisation. En 1839, il permet à l'armée française, en guerre alors contre l'Emir Abdelkader, de franchir les Portes de Fer. Ce qui provoqua la colère de ce dernier. En 1871, l'émir, soumis, fidèle à la parole donnée à la France, dénonça l'insurrection kabyle.



5/ Quel était le rapport de force ?

C'est grâce à l'appel du vieux Cheikh Aheddad de la confrérie des Rahmaniya, qu'en quelques mois, Mohamed Mokrani se trouve à la tête de 120 000 combattants représentant 250 tribus (l'armée française avance le chiffre de 200 000 combattants). Face à des combattants peu armés et sans coordination, la France mobilise 86 000 hommes dont des troupes régulières indigènes. En neuf mois, sur les quelques 340 combats, côté français on enregistra 2 686 décès dont plus de la moitié imputables à la fatigue et aux maladies. Les pertes civiles s'élevèrent à une centaine d'hommes chez les Européens mais ne peuvent être précisées pour les Algériens.

6/ Le goût amer de la défaite

La répression est terrible. Après en avoir fini avec les communards, des troupes arrivent en renfort fin mai 1871. L'armée tricolore matent, en janvier 1872, les derniers combattants. Des « *punitions collectives* » et de lourdes réparations furent exigées. Outre une contribution de guerre de 36 millions et demi de franc or imposée aux tribus insurgées, ce sont 446 000 hectares de terres qui sont séquestrées. Les Kabyles, combattants et familles sont rejetés vers les montagnes, condamnées à l'exil ou à la misère. Les principaux chefs seront déportés qui en Guyane française qui en Nouvelle-Calédonie.

7/ Quelles furent les conséquences de l'échec de l'insurrection ?

Tout d'abord, la dépossession – le vol ! - des meilleures terres marque les débuts de la colonisation de peuplement. L'armée française a perdu son pouvoir au profit d'un régime civil débarrassé de toutes contraintes et ... retenues. Alsaciens et Lorrains pourront être relogés. La colonisation est en marche !

« Le seul moyen de sortir d'une prison, serait-il de s'en faire les gardiennes ? »



fantasmé, ne partagent ni le labeur ni la misère des femmes qu'elles prétendent représenter. Certaines croyant que le seul moyen de sortir d'une prison, c'est de s'en faire les gardiennes. » Et de conclure que « la plus grande solitude dans le monde

dit « arabe » est celle de la féministe, celle de la femme qui réclame la propriété de son corps, de sa voix et de son visage. (...) Salut à Nawal el-Saadawi : la terre lui donne à présent ce que les hommes lui ont refusé, la paix ».

A lire

Mansour Fahmy, La Condition de la femme en islam, Allia, 2021, 158 p., 10€

Nawal el-Saadawi, l'écrivaine et psychiatre égyptienne est morte le 21 mars 2021, à l'âge de 89 ans. Féministe, elle s'est battue contre la polygamie, contre le port du voile, l'inégalité des droits de succession et contre l'excision. Menacée par les islamistes, elle a dû quitter l'Égypte en 1993 avant d'y revenir en 2005. Kamel Daoud (Le Point, 29 mars) lui rend hommage. Il évoque « les réseaux sociaux », où, depuis sa mort, « des conservateurs, islamistes ou machistes, déversèrent leur haine irrationnelle ». Il désigne les deux chapelles du « féminisme islamiste » : en terre d'islam pour dénoncer les « débauchées qui se révoltent contre Dieu et leur père » ; « en Occident, on use d'universitaires d'origine « arabe », de voix indigénistes et identitaires et de quelques rentières académiques de la culpabilisation pour lutter contre le dévoilement et la libération ». Et d'ajouter, « ces femmes qui vivent en Occident, se proclament d'un pays et d'une culture d'origine, mais ne mettent jamais les pieds dans le pays

Voici une thèse soutenue à la Sorbonne en... 1913 ! Pour ce travail, l'auteur fut injurié, persécuté, soumis à la censure par les cheikhs et autres journalistes. Il du attendre six ans pour être réintégré à l'université.

Il faut dire que le propos est – et reste ! - révolutionnaire. Fahmy étudie le statut de recluse des femmes dans l'islam avec les outils de la sociologie, de l'histoire et de la psychologie - pour ce qui a trait au prophète. Fahmy montre comment son comportement, sacralisé et imité par les croyants, influença la sévérité de l'islam à l'égard des femmes. Ainsi, la jalousie de Mohamed « devait (...) contribuer à la dégradation de la femme musulmane ». Même constat pour ce qui est de la « diabolisation » de la femme : le prophète - à la « sensualité anormale » - redoutait la tentation qu'un simple regard parvient à éveiller... d'où l'exclusion !

Quant aux conditions socio-historiques (évolution des mœurs, rapport de classe, extension de l'Islam...), elles renforcèrent la réclusion et le port du voile au point que, en dépit d'une reconnaissance

juridique nouvelle, « la femme post-islamique se trouve en fait dans une condition inférieure à celle de la femme anté-islamique ». Voilà de quoi bousculer une doxa contemporaine !

Ici, la réclusion et le port du voile sont l'expression d'un rapport de classe : le signe distinctif entre la femme libre (recluse et voilée !) et l'esclave (libre de ses mouvements et non voilée) puis, avec l'expansion de l'islam, entre la musulmane et la non musulmane. Les conquêtes se multipliant, le nombre des esclaves grimpa. De sorte que les rapports imposés par les hommes aux femmes esclaves (facilité des divorces et autres ménages polygames) imprimeront leurs marques sur « la situation de l'épouse et (les conceptions) qui se sont développées aux cours des siècles au sujet de la femme musulmane ».

En 1913, M.Fahmy pensait voir arriver le temps de l'émancipation pour la femme musulmane. Son retour en Égypte a sans doute refroidi l'intellectuel. Pour Mohamed Harbi, auteur d'une préface écrite en 1990, le drame reste d'actualité : « voilà qui en dit long sur la boue dans laquelle pataugent les sociétés arabes et leurs idéologues ».

Bulletin d'adhésion

Nom Prénom

Profession

Adresse

CP et ville

E-mail Tél

Je règle aujourd'hui la somme de : € à l'ordre de l'ACB

Adhésion : à partir de 30€ Soutien : 100€ ou + Membre bienfaiteur : à partir de 300€



A retourner avec votre règlement à ACB : 37 bis rue des Maronites - 75020 Paris - Tél : 0143582325

Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre don qui vous ouvrira droit à une réduction d'impôt

Retrouvez nous sur notre site www.acbparis.org sur facebook.com/acbparis & twitter.com/de_berbere